

REIMS A TOUTES JAMBES

Annexe 5 à la Délibération CM

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Il est précisé que les présentes conditions régissent les ventes, par la Ville de Reims, d'inscriptions à une manifestation, disponible sur le site Internet.

Toutefois certaines activités proposées, notamment les activités sportives, peuvent comporter des conditions particulières spécifiques. L'existence de telles conditions particulières sont indiquées dans la présentation de chaque événement en question.

ARTICLE 1 - TARIFICATION

1.1 - Les tarifs sont indiqués en euro nets. Ils sont fixés par la Ville de Reims, et peuvent être modifiés sans préavis par le Conseil Municipal.

1.2 - Toutes les demandes d'inscription quelle que soit leur origine sont payables en Euros.

Les tarifs indiqués peuvent subir des variations en fonction d'événements exceptionnels indépendants de notre volonté. Aussi, nous nous réservons le droit de modifier nos tarifs en fonction de ces changements.

ARTICLE 2 - COMMANDE

Sur Internet : www.ratj.fr

Les informations contractuelles sont présentées en langue française. La Ville de Reims se réserve le droit d'annuler toute demande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une demande d'inscription antérieure.

ARTICLE 3 - VALIDATION

Quand vous cliquez sur le bouton de validation après le processus de commande, vous déclarez accepter celle-ci ainsi que l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente pleinement et sans réserve.

Les données enregistrées par la Ville de Reims constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par la Ville de Reims et ses clients.

Les données enregistrées par le système de paiement constituent la preuve des transactions financières.

ARTICLE 4 - DISPONIBILITE

Les tarifs sont valables tant qu'ils sont visibles sur le site, dans la limite des inscriptions disponibles. Dans ce cadre, des indications sur la disponibilité des inscriptions vous sont fournies au moment de la passation de votre commande. En cas d'indisponibilité d'inscription après passation de votre commande nous vous en informerons

- par mail

- par courrier dans les meilleurs délais.

En cas d'indisponibilité de la commande, le remboursement s'effectuera au choix de la Ville de Reims par crédit sur le compte bancaire du client ou par chèque.

ARTICLE 5 – RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards sont à retirer exclusivement au parc des expositions de Reims, site Henri Farman, le vendredi 15 octobre (15h à 19h), samedi 16 octobre (10h à 19h) et le dimanche 17 octobre 2010 (à partir de 7h30 et jusqu'à 45 minutes avant le départ de l'épreuve).

ARTICLE 6 - PAIEMENT

Le règlement de vos inscriptions sur le site s'effectue uniquement par cartes bancaires : Visa, MasterCard, autres Cartes Bleues. Le débit de la carte est effectué au moment de la commande (débit immédiat).

6.1 - Un seul mode de paiement vous est proposé en ligne: la carte bancaire.

Le paiement par carte bancaire vous permet de vous inscrire en ligne et immédiatement de manière ferme (sous réserve des conditions spécifiques des courses et de la clôture des inscriptions).

6.2 - Si plusieurs de vos achats font l'objet de modes de paiement imposés et incompatibles, il vous est possible de scinder votre commande en plusieurs commandes.

6.3 - Votre inscription par Internet n'est définitivement confirmée et n'engage la Ville de Reims qu'à réception de l'e-mail confirmant que l'inscription a bien été validée, et à réception et acceptation de votre paiement.

En conséquence, nous vous invitons à consulter votre messagerie électronique.

6.4 - Les inscriptions à RATJ ne seront pas remboursées en cas de non participation, et ceci quel qu'en soit le motif.

6.5 – Si vous souhaitez régler par un autre moyen, vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription qui formule toutes les possibilités d'inscription.

ARTICLE 7 : SECURISATION

Notre site fait l'objet d'un système de sécurisation :

Nous avons adopté le procédé de cryptage SSL pour les paiements sécurisés. Les paiements sont sécurisés et totalement pris en charge par notre partenaire "La Caisse d'Epargne" grâce au système de paiement par Internet SPPLUS.

Aucune information bancaire vous concernant ne transite par notre site Internet. Nous n'archivons donc aucune information bancaire.

ARTICLE 8 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur le site www.ratj.fr sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. A ce titre et conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, seule l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du code de la propriété intellectuelle. Toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la Propriété Intellectuelle sauf autorisation préalable de la Ville de Reims.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITE

9.1 -Les photographies et les textes reproduits et illustrant les inscriptions présentées ne sont pas contractuels. En conséquence, la responsabilité de la Ville de Reims ne saurait être engagée en cas d'erreur dans l'une de ces photographies ou l'un de ces textes.

La Ville de Reims ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas d'indisponibilité de l'inscription, de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications, inondation, incendie.

Des liens hypertextes peuvent renvoyer vers d'autres sites. La Ville de Reims dégage toute responsabilité dans le cas où le contenu de ces sites contreviendrait aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

9.2 - La participation à l'une des courses nécessite un entraînement régulier. Votre engagement à l'une des courses vaut acceptation de cette condition.

Vous acceptez les conditions d'inscription, et vous assumez l'entière et complète responsabilité:

- en cas d'accident, blessures, voire décès durant le déroulement de la manifestation ou lors des entraînements sportifs
- en cas d'accident, blessures, voire décès durant les trajets d'aller ou de retour de la manifestation
- des risques inhérents à la participation à une telle manifestation (intempéries, conditions de circulation, accidents entre participants, ...).

Vous déchargez la Ville de Reims, organisateur de la manifestation, ainsi que toute personne associée à cette manifestation, de toutes responsabilités, dommages et intérêts que vous pourriez avoir à l'encontre de ces derniers eu égard à votre participation à cette manifestation (cette décharge concerne tous les dommages, faits et actes, même causés par négligence, entre le participant et les parties nommées ci-dessus).

La responsabilité de la Ville de Reims ne pourra être engagée d'aucune manière que ce soit.

Vous déclarez être majeur.

Dans le cas de l'inscription d'une personne mineure, vous certifiez avoir l'autorité légale afin de procéder à cette inscription.

Dans le cas de l'inscription d'une tierce personne, vous déclarez avoir reçu l'accord préalable de celle-ci et vous déclarez également que cette personne a pris connaissance et a accepté le règlement de l'épreuve.

Vous certifiez être le détenteur de la carte de crédit utilisée pour effectuer le paiement de l'inscription (paiement comptant obligatoire).

Vous reconnaissez que la charge d'inscription (montant de l'inscription, ainsi que les frais divers) n'est ni remboursable, ni réutilisable.

En cas d'annulation d'une épreuve ou de la manifestation, les paiements seront conservés par la Ville de Reims et ne pourront donner lieu à aucun remboursement, et ceci quelles que soient les raisons de l'annulation.

L'inscription ne sera effective qu'après règlement de la totalité des sommes dues (prix de l'inscription).

En cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement, nous nous réservons la possibilité de ne pas prendre en compte l'inscription.

De même, l'inscription d'un acheteur qui n'aurait pas réglé une inscription précédente ou avec lequel un litige serait en cours de traitement, peut ne pas être prise en compte.

9.3 - Les informations descriptives de la manifestation et des épreuves du site www.ratj.fr sont renseignées sur la base d'informations fournies par la Ville de Reims. La responsabilité de la Ville de Reims ne pourra en aucun cas être engagée en cas de contestation ou litige sur les dites informations.

Les photos et les graphismes n'ont pas de valeur contractuelle et ne peuvent remettre en cause une inscription.

9.4 - Avant la participation à une manifestation sportive, il est obligatoire de présenter un certificat médical de moins d'un an à l'organisateur. L'organisateur peut vous interdire la participation à la manifestation si vous ne présentez pas de certificat médical valide. Le détenteur d'une licence reconnue pour la pratique de la course à pied en compétition est dispensé de la présentation du certificat médical.

ARTICLE 10 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

Le présent contrat est soumis à la loi française.

La langue du présent contrat est la langue française.

En cas de litige les tribunaux Français seront seuls compétents.

En cas de litige le tribunal de Chalons en champagne est seul compétent.

ARTICLE 11 - INFORMATIONS NOMINATIVES

Les informations nominatives seront utilisées par nos services pour le traitement de votre inscription et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre produit réservées aux clients de www.ratj.fr, notamment par les lettres d'informations de www.ratj.fr auxquelles vous vous serez abonnés ainsi que dans le cadre de la personnalisation du site en fonction de vos centres d'intérêts. Toutefois, lorsque vous vous rendez sur www.ratj.fr à partir de certains sites partenaires de la Ville de Reims et identifiés comme tels, les données vous concernant sont susceptibles d'être exceptionnellement communiquées à des tiers. Si vous ne le souhaitez pas, indiquez le nous via les adresses ci-dessous. En conséquence, conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande en ligne ou par courrier en nous indiquant vos nom, prénom, adresse :
La Ville de Reims (REIMS A TOUTES JAMBES) BP 42 195 – 51 084 REIMS Cedex

Vous accordez à la Ville de Reims l'organisateur et à tous les ayants droits (partenaires, médias), la libre utilisation des photographies (papier ou numérique), vidéos et de toute prise de vue ou enregistrement relatif à cette manifestation, sur tous supports y compris les documents promotionnels ou publicitaires.

Nos fichiers sont déclarés à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés). Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à la Ville de Reims (REIMS A TOUTES JAMBES) BP 42 195 – 51 084 REIMS Cedex.

▮ Les informations légales

Ville de Reims
Madame la maire
Hôtel de Ville
51096 REIMS Cedex

▮ Nous contacter

Ville de Reims
Madame la maire
Hôtel de Ville
51096 REIMS Cedex
Email: contact@ratj.fr